

L'Institut québécois de planification financière et le *Financial Planning Standards Council* annoncent un partenariat stratégique

CHARLEVOIX, QC, le 28 septembre 2018 – L'Institut québécois de planification financière (IQPF) et le *Financial Planning Standards Council* (FPSC) ont le plaisir d'annoncer un nouveau partenariat stratégique. Les deux organismes pourront ainsi établir les bases d'une profession de planificateur financier uniformisée à l'échelle du pays.

Le conseil d'administration du FPSC a annoncé plus tôt que, à compter du 1^{er} avril 2019, le FPSC deviendra FP Canada, un organisme professionnel national qui travaillera, entre autres, à l'avancement de l'exercice de la planification financière. En vertu de l'entente annoncée aujourd'hui, l'IQPF deviendra donc un Fier partenaire de FP Canada. Les deux organismes travailleront ensemble vers l'atteinte de leur objectif commun : l'avancement de la profession de planificateur financier, pour mieux servir le public.

« Nous croyons que la planification financière joue un rôle essentiel dans l'atteinte du bien-être financier, que ce soit pour les Québécois, pour les Canadiens ou pour les gens de partout ailleurs », affirme Julie Raïche, B.A.A., Pl. Fin., présidente du conseil d'administration de l'IQPF. « L'IQPF, dont les standards sont reconnus comme étant les plus élevés, met tout en œuvre pour veiller à ce que les planificateurs financiers respectent des normes rigoureuses de compétence, de professionnalisme et de déontologie et qu'ils possèdent la formation, les outils, les ressources et le soutien nécessaires pour répondre aux besoins de leurs clients. Le fait que FP Canada et l'IQPF partagent les mêmes buts et la même vision de la planification financière rendait ce partenariat tout naturel. À ce titre, nous sommes ravis de devenir un Fier partenaire de FP Canada. »

L'IQPF et le FPSC s'entendent pour dire que la planification financière doit devenir une profession afin de mieux servir le public, aujourd'hui et demain. Pour atteindre cet objectif, les organismes qui travaillent au développement de la profession doivent s'allier. Il faut aussi une plus grande constance dans l'évolution de la profession et une utilisation efficace des ressources à l'échelle du pays, tout en reconnaissant que ce sont les provinces qui encadrent les professions au Canada.

« L'implication de l'IQPF à titre de Fier partenaire de FP Canada permettra l'harmonisation nécessaire à l'établissement d'une profession de planificateur financier homogène à l'échelle du Canada. Cela sera non seulement bénéfique pour les planificateurs financiers de partout au Canada, mais aussi pour l'industrie des services financiers et ses intervenants. Mais, plus important encore, ce sera bénéfique pour le public canadien », déclare Dan Busi, CFP®, président du Conseil d'administration du FPSC.

En vertu de ce nouveau partenariat stratégique, l'IQPF et les planificateurs financiers du Québec participeront à la gouvernance de FP Canada pour établir des normes unifiées et coordonneront leurs voix pour s'exprimer au nom de la profession à l'échelle du pays. Le partenariat prévoit la création d'un comité conjoint de stratégie. Ce comité devra instaurer un mécanisme officiel pour établir une stratégie réellement nationale, dans le but de créer une profession plus solide à l'échelle du Canada.

Selon l'entente, FP Canada exercera ses activités dans les deux langues officielles, dans la mesure du possible. L'organisme aura notamment un site Internet bilingue.

« Cette annonce crée une alliance qui nous fera progresser réellement vers l'atteinte de nos objectifs communs ainsi que vers la réalisation du mandat de FP Canada, soit l'avancement de la profession de planificateur financier », déclare Cary List, président et chef de la direction du FPSC.

« L'IQPF et le FPSC ont une solide relation depuis plusieurs années », déclare Jocelyne Houle-LeSarge, FCPA, FCGA, présidente-directrice générale et secrétaire de l'IQPF. « Le fait que l'IQPF s'implique pleinement à titre de Fier partenaire de FP Canada permet de renforcer davantage notre lien. Cela nous aidera dans nos efforts auprès des consommateurs pour favoriser une meilleure santé financière. »



De gauche à droite : Jocelyne Houle-LeSarge, FCPA, FCGA, présidente-directrice générale et secrétaire de l'IQPF; Julie Raïche, B.A.A., Pl. Fin., présidente du conseil d'administration de l'IQPF; Dan Busi, CFP, président du conseil d'administration du FPSC; Cary List, CFP, président et chef de la direction du FPSC.

À propos de l'Institut québécois de planification financière

L'Institut québécois de planification financière (IQPF) est le seul organisme au Québec autorisé à décerner le diplôme de planificateur financier et à établir les règles relatives à la formation continue des planificateurs financiers. Seuls les professionnels reconnus par l'Institut québécois de planification financière sont autorisés à utiliser le titre de planificateur financier (Pl. Fin.) au Québec. L'IQPF est aussi le seul regroupement de la province réservé exclusivement aux planificateurs financiers. Pour en savoir davantage, visitez IQPF.org.

À propos du Financial Planning Standards Council

Le Financial Planning Standards Council (FPSC^{MD}) élabore les normes professionnelles et le processus de certification en planification financière. Son but est d'instaurer la confiance envers la profession de planificateur financier et d'en augmenter la valeur aux yeux du public. Le FPSC s'assure des compétences et du professionnalisme de ceux qu'il certifie, soit les CFP professionnels et les certifiants de niveau 1^{MD} en planification financière, en les soumettant à des exigences rigoureuses de formation, d'évaluation, d'expérience et de déontologie. Plus de 18 500 planificateurs financiers au Canada répondent aux exigences du FPSC. Pour en savoir davantage, visitez FPSC.ca et FinancialPlanningForCanadians.ca.

Pour toute demande de renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Liette Pitre
Institut québécois de planification financière
lpitre@iqpf.org
514-767-4040, poste 235 ou 1 800-640-4050

Megan Harman
Financial Planning Standards Council
mharman@fpesc.ca
416-593-8587, poste 232 ou 1 800-305-9886